

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE ARISTIDE BRIAND

NANTES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire :2017-2018.....

Numéro de séance :2

Date de convocation : ...17/11/2017....

Présidence de : ...M. DIBON.....

Quorum : ...13.....

Nombre des présents : ...17-20..

Nombre d'absents excusés : ...7.....

SOMMAIRE

Décision

page

Numéro d'acte

Pièces jointes

DES QUESTIONS TRAITÉES

Avis
Vote
Extrait
Motion

désignation

N°

I- QUESTIONS FINANCIERES

- ✓ Voyage en Espagne
- ✓ Budget 2018
- ✓ Tarif sortie pédagogique
- ✓ DBM
- ✓ Délégation de signature

II- ETABLISSEMENT

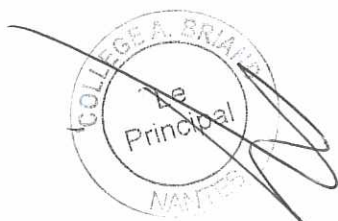
- ✓ Organisation « devoirs faits »
- ✓ Contrat d'objectifs
- ✓ Mise à jour du PPMS
- ✓ IMP 2017-2018
- ✓ Installation des commissions
 - Le conseil de discipline
 - La commission permanente
 - La commission Hygiène et Sécurité
 - La commission éducative

III - QUESTIONS DIVERSES

Signatures

Le Président

F. DIBON



Le secrétaire de séance

C. COULONNIER

A blue ink handwritten signature, likely belonging to C. Coulonnier.

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du mardi 28 novembre 2017 :

Qualité		Titulaires	Titulaires			Suppléants				
			Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Frédéric Dibon	X							
	Adjoint	Pierrick Muratet	X							
	Gestionnaire	Viviane Locuratolo	X							
	CPE	Françoise Taté	X							
									
									
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Alain Robert				X	David Martineau			X
	Groupement de commune	Fanny Sallé				X	M. Joubert			
	Commune siège	Mahaut Bertu	X				Mahel Coppey			
	Commune siège	Franckie Trichet				X				
									
									
Personnalité qualifiée		Pierre Gallier			X					
Total		9	5	1	3					1
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme Coulomnier	X				Mme Delavaud			
		M. Lafon	X				M. Goux			
		M. Marchand	X				Mme Hervé			
		Mme Murzeau	X				Mme Vermillard			
		Mme Viau	X							
		M. Rongier	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Mme Fernandes				X	M. Bosc			
		Mme Yvon				X	Mme Busson	X		
	Total		8	6		2				1
	Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	M. Caillaud	X				Mme Barbier-Grellier		
Mme Duclos			X				M. Dumas	X		
M. Pourteau			X				Mme Dourthe			
Mme Gounot			X				Mme Kane			
M. Renaud			X				Mme Dorvillius			
Mme Rouillard							X	M. Filoche		
Elèves		Shanie Chaumont	X				Daouda Mbengue			
		Ilyas Pigéard	X				Clark Bizet			
Total			8	7		1				1

Le procès-verbal du CA du 2 octobre 2017 est adopté. (17 pour)

RUBRIQUE I. QUESTIONS FINANCIERES

1. Voyage en Espagne

Ce voyage concerne la classe de 4C. La participation des familles s'élève à 190 €. L'hébergement des accompagnateurs est pris en charge par le collège mais ceux-ci financent leurs repas.

- Le C.A. délibère -

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : **17**

Suffrages exprimés : *pour* : **17**

contre : **0**

Abst., blancs et nuls : **0**

2. Budget 2018

Arrivée de M. Dumas, représentant des parents d'élèves, à 17h44 (18 votants désormais).

Présentation du projet de budget 2018, par services, en autorisations de dépenses et en prévisions de recettes :

En euros	Autorisations de dépenses	Prévisions de recettes
<i>Section de fonctionnement</i>		
Activité pédagogique	74 516,97	74 516,97
Vie de l'élève	21 957,02	21 957,02
Administration et logistique		156 880,95
Total services généraux	258 354,94	253 354,94
Restauration et hébergement	184 676,20	184 676,20
Bourses nationales	51 000,00	51 000,00
Total services spéciaux	253 676,20	253 676,20
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	494 031,94	489 031,94
<i>Section Opérations en capital (investissement)</i>		
Opérations en capital	1 600,00	

Le montant de la dotation globale de fonctionnement versée par le Conseil départemental de Loire-Atlantique a été multiplié par 1,07. Cette augmentation a été répartie équitablement sur les services « Administration et logistique » (ALO) et « Activité pédagogique » (AP).

L'achat du serveur HORUS (1600 €) avait été différé car le montant du prélèvement sur fonds de roulement voté précédemment n'était pas suffisant. Cet achat est donc reporté sur l'exercice 2018, et inscrit au budget primitif.

Arrivée de M. Lafon, représentant du personnel, à 17h56 (19 votants)

Le nombre de boursiers cette année est inférieur à l'an dernier (4 élèves) mais les taux sont plus élevés. M. Caillaud demande si la baisse des contrats aidés annoncé par le gouvernement avait un impact sur le collège.

M. Dibon répond que oui. En effet un seul CUI (au lieu de 2) a pu être renouvelé (jusqu'au 31 octobre 2018) ; Il s'agit du contrat aidé de M. SELOMUN au service Restauration).

Vote pour prévision des recettes et autorisation de dépenses :

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 19
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 19
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

3. Tarif sortie pédagogique

Sortie organisée par Mme Bosquet pour tous les élèves de 3e au cinéma Bonne Garde. Participation de 3€ par élève.

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 19
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 19
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

4. DBM

Demande d'autorisation de prélèvement « de sécurité » de 7000€ sur le fond de roulement afin de faire face à d'éventuelles dépenses suite au sinistre qui a touché les cuisines. Si cette somme n'est pas utilisée, elle retombera dans le fonds de roulement.

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 19
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 19
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

Concernant ce sinistre qui a eu lieu le 06/11/2017, au retour des congés de Toussaint, M. Dibon a tenu à remercier l'ensemble des personnels (de restauration, d'entretien et de vie scolaire) pour leur réactivité et leur implication ainsi que le conseil départemental (présence de la personne référente travaux dès le jour même et accompagnement du chef cuisinier pour garantir le plan nutrition et santé malgré les conditions).

5. Délégation de signature

Cela permet à M. Dibon de pouvoir signer des contrats dans des montants réglementés sans avoir à convoquer systématiquement les élus du CA.

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 19
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 19
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

RUBRIQUE II. ÉTABLISSEMENT

1. Organisation du dispositif « devoirs faits »

Ce dispositif national prévoit un temps d'accompagnement pour faire les devoirs dans l'établissement, en dehors des heures d'enseignement, encadré par des enseignants et des AED. Les financements permettant la mise en place de ce dispositif ont été notifiés le 15/10/2017.

Il sera mis en place à partir du 04/12/2017 (hors période de conseils de classe pendant laquelle les professeurs encadrants ne seront pas disponibles) à raison de 3h par semaine les lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h. Les élèves seront par groupe de 15 maximum, encadrés par un adulte. Pour l'instant, ce dispositif est limité en places en raison du nombre limité d'encadrants (2 enseignants et 3 AED, qui ne sont pas tous présents sur les mêmes crêneaux).

L'inscription se fait par cycles et la présence est obligatoire sur toute la durée du cycle. L'inscription peut se faire en cours de cycle dans la limite des places disponibles.

Il existe également au collège un dispositif de permanences de groupes accessible 18h par semaine.

Cela a été mis en place à la suite de demandes des élèves et des parents afin de pouvoir réaliser des travaux à plusieurs. Environ Un tiers des élèves du collège y a accès (compatibilité des emplois du temps).

M. Caillaud a signalé que le délai de réponse pour pouvoir s'inscrire était très court pour certaines classes et demande dans quel ordre seront gérées les inscriptions en cas de dépassement du nombre de places disponibles.

Mme Taté répond qu'il n'y a pas de stratégie arrêtée mais que la priorité est plutôt donnée aux élèves recommandés par leurs enseignants (avec l'accord de la famille) et selon l'ordre d'inscription, autrement.

M. Dibon précise qu'il y aura un travail de concertation entre les enseignants et les AED. Il explique également que le collège dispose de moyens pour avoir plus d'encadrants et que des demandes ont été faites auprès d'associations d'aide aux devoirs (qui ne souhaitent pas s'engager dans ce dispositif) et du dispositif de service civique (pas encore de retour).

M. Caillaud demande si on a une idée de la fréquentation par niveau et Mme Taté répond que les listes ne sont pas encore définitives mais qu'à priori il y a plus d'inscriptions en 6e qu'en 3e et que les élèves de 5e et 4e sont très bien représentés.

2. Contrat d'objectifs

Deux grands objectifs définis avec des indicateurs à affiner encore. Un travail a été effectué en conseil pédagogique et lors de la plénière du 20/11/2017.

Objectif 1 : renforcer l'efficacité du suivi et de l'accompagnement de tous les élèves.

Objectif 2 : maintenir un climat scolaire favorable aux apprentissages.

Il y aura une formation d'établissement sur le climat scolaire.

Arrivée de Mme Gounot, représentante des parents d'élèves à 18h35 (20 votants)

M. Dibon explique que le CA doit valider ce contrat qui sera ensuite transmis à la Direction Académique qui peut procéder à des ajustements qui seraient alors présentés à nouveau au CA.

M. Caillaud demande des précisions sur « un écart significatif entre le taux de réussite de l'ensemble du collège et celui des PSC « défavorisées » ».

M. Dibon explique que cela ne joue que sur 2 élèves donc la variation du pourcentage n'est pas significative et que cela varie d'une année à l'autre et peut être lié à des éléments précis (arrivée tardive d'élèves en 3e ...).

Vote pour approbation :

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 20
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 20
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

3. Mise à jour du PPMS

Il y a deux types de PPMS : ceux liés aux risques majeurs (inondation, problème chimique...) et ceux liés aux attentats et intrusions.

Il doit désormais y avoir un exercice par an au lieu de trois précédemment. Les familles, les élèves et le personnel sont informés.

Il y a deux sonneries distinctes : sonnerie « incendie » qui induit une évacuation (incendie ou demande d'évacuation par les forces de l'ordre) et une autre sonnerie pour la mise à l'abri ou le confinement.

L'exercice pour confinement nécessite plus d'aménagements (calfeutrer les fenêtres...) et sera réalisé ultérieurement. Il y aura par contre un exercice de mise à l'abri (alerte intrusion).

Le PPMS mis à jour sera disponible sur le site du collège.

4. IMP 2017-2018

Lors du CA du 02/10/17, un document avait été présenté. Il y a des indemnités réglementaires, des indemnités fléchées (UNSS, dispositif devoirs faits...) et d'autres IMP attribuées par l'établissement (dont usage numérique 3 IMP, coordination liaison école-collège 0,5 IMP, organisation d'échanges scolaires 0,5 IMP ou de voyages scolaires 0,25 IMP, coordination discipline en LV 0,25 IMP). Cela représente actuellement 8,25 IMP. Il en reste 2 à répartir.

Mme Murzeau demande confirmation du fait que dans le cas où il n'y aurait pas de lettre de mission ou de rapport d'activité, l'IMP ne serait pas versée. M. Dibon le confirme.

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 20
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 20
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

5. Commissions

1 - CONSEIL DE DISCIPLINE		
Chef d'établissement, Président	• M. DIBON	
Adjoint au chef d'établissement	• M. MURATET	
Conseillère Principale d'Éducation	• Mme TATÉ	
Gestionnaire	• Mme LOCURATOLO	
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Personnels d'enseignement et d'éducation		
	• M. RONGIER	• Mme DELAUDAUD
	• Mme VIAU	• M. MARCHAND
	• Mme MURZEAU	• Mme VERMILLARD
	• M. LAFON	• Mme HERVÉ
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service		
	• Mme FERNANDES	• Mme YVON
Parents d'élèves		
	• Rebecca BARBIER	• Pascal CAILLAUD
	• Franck RENAUD	• Florence ROUILLARD
	• Thomas POURTEAU	• Annie DUCLOS
Élèves		
	• MBENGUE Daouda	• CHAUMONT Shanie
	• PIGEARD Ilyas	• BIZET Clark
2 - COMMISSION PERMANENTE		
Chef d'établissement, Président	• M. DIBON	
Adjoint au chef d'établissement	• M. MURATET	
Gestionnaire	• Mme LOCURATOLO	
Conseillère Principale d'Éducation	• Mme TATÉ	
Représentant du Conseil Départemental	• M. ROBERT	
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Personnels d'enseignement et d'éducation		
	• Mme COULOMNIER	• M. RONGIER
	• Mme HERVÉ	• Mme VERMILLARD
	•	• M. GOUX
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service		
	• Mme BUSSON	• Mme FERNANDES
Parents d'élèves		
	• Franck RENAUD	• Cédric DUMAS
	• ; Juliette GOUNOT	• Thomas POURTEAU
	• Pascal CAILLAUD	• Annie DUCLOS
Élèves		
	• CHAUMONT Shanie	• PIGEARD Ilyas
3 - COMMISSION HYGIENE ET SECURITE		
Chef d'établissement, Président	M. DIBON	
Adjoint au chef d'établissement	M. MURATET	
Conseillère Principale d'Éducation	Mme TATÉ	
Gestionnaire	Mme LOCURATOLO	
Représentant du Conseil Départemental	M. ROBERT	
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Personnels d'enseignement et d'éducation		
	• M. MARCHAND	• Mme VIAU
	• M. GOUX	• M. LAFON
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service		
	• Mme BUSSON	• M. BOSC
Parents d'élèves		
	• Rebecca BARBIER	• Djenaba KANE
	• Juliette GOUNOT	• Annie DUCLOS
Élèves		
	• CHAUMONT Shanie	• MBENGUE Daouda
	• PIGEARD Ilyas	• BIZET Clark
4 - COMMISSION ÉDUCATIVE		
Chef d'établissement, Président	• M. DIBON	
Adjoint au chef d'établissement	• M. MURATET	
Conseillère Principale d'Éducation	• Mme TATÉ	
Personnels d'enseignement et d'éducation		
	• Mme MURZEAU	
	• Mme VERMILLARD	
	• M. MARCHAND	
Parents d'élèves		
	• Juliette GOUNOT	
	• , Rebecca BARBIER	
	• Thomas POURTEAU	Suppléante : Djenaba KANE

- Le C.A. délibère -

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 20

Suffrages exprimés : pour : 20

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

RUBRIQUE III. QUESTIONS DIVERSES

Les représentants des parents d'élève abordent plusieurs sujets.

a) La question sur le dispositif « devoirs faits » a déjà été traitée.

b) Articulation entre e-lyco, Pronote et le carnet de correspondance.

Les parents signalent que parfois une absence de professeur peut apparaître sur Pronote et ne pas avoir été notée dans le carnet de correspondance et demandent quel support doit être privilégié. M.Muratet répond que l'information transmise par la vie scolaire et notée dans les carnets est à privilégier. Il peut exister un petit décalage dans le temps entre ces deux sources (si un professeur appelle le matin pour signaler son absence, il faut que l'information soit saisie) et qu'en cas de doute, il vaut mieux appeler la vie scolaire et envoyer l'élève au collège.

c) Comptabilisation des absences.

Les parents signalent des cas où des absences d'élèves apparaissent sur Pronote alors que les élèves avaient une autorisation parentale pour ne pas être présents (grève...) et demandent si cela figurera sur le bulletin. M. Muratet répond que seules les absences de cours sont comptabilisées.

d) Réforme du DNB.

Des changements sont annoncés concernant le DNB (barème, épreuve d'histoire-géographie...), qu'en est-il ?

M. Dibon répond qu'il n'a pas de précisions pour l'instant.

Mme Viau précise que le changement en histoire-géographie est que le sujet ne sera plus en lien avec celui de français (mais c'était déjà le cas l'an dernier...).

e) Sectorisation.

Les élèves des écoles Ledru Rollin et Jacques Tati ne feront plus partie du secteur de recrutement du collège A. Briand à la rentrée 2018 mais ceux qui y ont commencé leur scolarité, pourront la poursuivre. Les parents demandent ce qui se passera dans le cas où un élève peut poursuivre sa scolarité à Aristide Briand et qu'un frère ou une sœur soit en âge de rentrer en 6e. Ce sera la direction académique qui décidera de ces cas particuliers (dérogation pour fratries). Les parents soulèvent aussi le problème de transport car certaines lignes ne seront plus aussi bien desservies du fait de la resectorisation.

f) Conseil de classe.

Il y aura normalement 2 représentants de parents d'élèves par conseil de classe mais cela n'est pas facile de trouver des personnes disponibles, surtout pour les conseils qui ont lieu à 17h15. Les représentants des parents demandent s'ils pourront faire passer des questionnaires de préparation des conseils par mails aux parents, via le secrétariat. M. Dibon leur répond que cela ne pose aucun problème et que cela sera fait très rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.